

COMMUNE DE BLODELSHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BLODELSHEIM – SEANCE DU 13 MARS 2015

A 20 H 00, en Mairie, sous la présidence de M. BERINGER François, Maire

Etaients présents : BERINGER François, HOMBERT Liliane, BESIN Gérard, BENSEL Céline, VOGT Dominique, VALENTE Victor, INVERNIZZI Corinne, RIEFFLE Edith, SANTORO Samuel, WITTIG Emmanuel, BEAUDELOT Florent, BERINGER Emilie, SIMON Matthias, SARTORIO Etienne, SEILER Michel, SITTLER Francine, BERINGER Ludovic

Absente excusée : ANTONY Sandrine

Absente : THUET Sophie

Secrétaire de séance : WAGNER Marine

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. le Maire adresse ses félicitations au nom du conseil municipal à Mme ANTONY Sandrine qui a donné naissance à un petit garçon le 7 mars 2015.

M. le Maire informe également l'assemblée que Serge FRICKER, agent technique de la commune, est actuellement hospitalisé.

ORDRE DU JOUR

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30.01.2015
2. DECISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS
3. SERVICE « EAU ET ASSAINISSEMENT » : COMPTE ADMINISTRATIF 2014 ET BUDGET PRIMITIF 2015
4. C.C.A.S. : COMPTE ADMINISTRATIF 2014 ET BUDGET PRIMITIF 2015
5. EMPLOIS D'ETE
6. TRAVAUX DE RENOVATION DE LA COUR DE L'ECOLE « LES TILLEULS »
7. DEGRILLEUR POUR LA STATION DE RELEVAGE DU MUHLBACH
8. ELECTIONS DEPARTEMENTALES
9. JOURNEE CITOYENNE
10. LOGEMENT COMMUNAL – 8 RUE D'ENSISHEIM
11. MJC – DEMANDE DE TRAVAUX
12. LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE – FIXATION DES TARIFS DE VAISSELLE
13. MATERIEL SAPEURS-POMPIERS 2015
14. DIVERS ET COMMUNIQUES

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2015

M. le Maire soumet le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 30.01.2015 à l'approbation de l'assemblée.

M. SARTORIO Etienne fait les deux observations suivantes :

« M. SARTORIO Etienne s'interroge quant à l'enlèvement d'un arbre rue de l'Etang. Il lui est répondu que cet arbre, de la famille des saules pleureurs, avait déjà posé des problèmes dans le passé car les racines obstruent les canalisations du tout à l'égout. Il a donc été décidé de l'enlever pour résoudre le problème durablement. »

« M. SARTORIO Etienne demande à M. le Maire si une décision a été prise concernant une éventuelle plantation de sapins. Il lui est répondu que ce sujet a déjà été traité. »

Mme SITTLER Francine remarque que les observations faites sur le point 3 « site internet de la commune » n'ont pas été consignées dans le procès-verbal. Il s'agissait d'observations relatives à la formation de mise à jour du site.

Hormis ces observations, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. DECISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération en date du 4 avril 2014 par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire un certain nombre de ses compétences,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

- Renonciation au droit de préemption sur l'immeuble sis 20 rue d'Ensisheim, cadastré section 11 parcelle 213/84
- Renonciation au droit de préemption sur l'immeuble sis 2 rue du Général de Gaulle, cadastré section 5 parcelle 483/43
- Renonciation au droit de préemption sur l'immeuble sis rue du Rhin, cadastré section 8 parcelle 498
- Signature d'un contrat d'assurance automobile pour le véhicule Renault Mégane du CPI de Blodelsheim souscrit auprès de Groupama pour un montant annuel de 580,04 €.

3. SERVICE « EAU ET ASSAINISSEMENT » : COMPTE ADMINISTRATIF 2014 ET BUDGET PRIMITIF 2015

A) Compte administratif 2014

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Mme HOMBERT Liliane, Maire-Adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur, accompagné du compte de gestion du receveur,

Considérant que M. BERINGER François, ordonnateur, a normalement administré pendant le cours de l'exercice 2014 les finances du service de l'Eau et de l'Assainissement de la commune de Blodelsheim,

Procédant au règlement définitif du budget de 2014,

PROPOSE de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :

	Mandats émis	Titres émis	Reprise des résultats antérieurs	Résultat à la clôture de l'exercice
SECTION D'EXPLOITATION	216 316,33	246 898,87	202 095,00	232 677,54
SECTION D'INVESTISSEMENT	55 228,04	85 449,67	136 979,15	167 200,78
TOTAL DU BUDGET	271 544,37	332 348,54	339 074,15	399 878,32

APPROUVE l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen ;

DECLARE toutes les opérations de l'exercice 2014 définitivement closes et les crédits annulés ;

DECIDE d'affecter les excédents comme suit dans le budget 2015 :

Section d'investissement :

001 Résultat antérieur reporté 167 200,78

Section de fonctionnement :

002 Résultat antérieur reporté 232 677,54

B) Budget 2015

M. le Maire présente le projet du budget 2015 ainsi que ses différentes annexes.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal

ARRETE le Budget Primitif 2015 comme suit :

Section d'exploitation : Dépenses : 484 013,54
Recettes : 484 013,54

Section d'investissement : Dépenses : 465 114,32
Recettes : 465 114,32

C) Prix de l'eau 2015

Le conseil municipal, après délibération, **DECIDE** à l'unanimité de maintenir le prix de l'eau comme suit :

Prix de l'eau 1,00 € le m³
Redevance assainissement 1,00 € le m³
Location annuelle du compteur de 20 mm 16 €
Location annuelle du compteur de 30 mm 32 €
Location annuelle de compteurs spéciaux 46 €

A ces tarifs s'ajouteront :

- la redevance de pollution domestique fixée à 0,395 € le m³ pour 2015
- la redevance de modernisation des réseaux de collecte fixée à 0,274 € le m³ pour 2015

Le taux de ces deux redevances est fixé par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et les montants encaissés sont reversés intégralement à cet organisme.

Ainsi, le coût du m³ d'eau facturé à l'abonné s'établira comme suit :

Eau :	1 €
Assainissement :	1 €
Redevance de pollution domestique :	0,395 € (<i>reversée à l'Agence de l'Eau</i>)
Redevance de modernisation des réseaux :	<u>0,274 €</u> (<i>reversée à l'Agence de l'Eau</i>)
TOTAL	2,669 €

D) Frais de personnel

Les tâches administratives et techniques du service « Eau et Assainissement » sont assurées par le personnel de la commune de Blodelsheim.

Aussi, il est décidé que le service « Eau et Assainissement » versera en 2015 au budget communal un montant forfaitaire de 15 000 € à titre de participation aux charges du personnel. Le crédit nécessaire à ce versement a été ouvert sous l'article 6215, chapitre 012 du budget Eau et Assainissement 2015.

E) Observations diverses

Les deux prêts qui figuraient au budget 2014 sont arrivés à échéance. Ainsi, le service « eau et assainissement » n'a plus de dette à rembourser.

Les investissements à réaliser en 2015 pour ce service ont été définis :

- Achat d'un dégrilleur pour la station du Muhlbach
- Rénovation des réseaux anciens avec une priorité pour la rue du Canal d'Alsace

4. CCAS : COMPTE ADMINISTRATIF 2014 ET BUDGET PRIMITIF 2015

A) Compte administratif 2014

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Mme HOMBERT Liliane, Maire-Adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur, accompagné du compte de gestion du receveur,

Considérant que M. BERINGER François, ordonnateur, a normalement administré pendant le cours de l'exercice 2014 les finances du centre communal d'action sociale de la commune de Blodelsheim,

Procédant au règlement définitif du budget de 2014,

6. TRAVAUX DE RENOVATION DE LA COUR DE L'ECOLE « LES TILLEULS »

Par décision du 13 décembre 2013, le conseil municipal a décidé de confier la mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la cour de l'école Les Tilleuls au cabinet BEREST de Colmar. L'avant-projet présenté par ce cabinet a été analysé par la commission technique le 4 février 2015 qui propose au conseil municipal de le valider.

Considérant que les travaux sont à réaliser impérativement pendant les congés scolaires d'été, soit entre le 6 juillet et le 28 août 2015,

Le conseil municipal, à l'unanimité,

VALIDE le projet présenté par le cabinet BEREST,

CHARGE M. le Maire de lancer l'avis d'appel public à la concurrence en vue de la passation du marché.

7. DEGRILLEUR POUR LA STATION DE RELEVAGE DU MUHLBACH

M. BESIN Gérard rend compte de la proposition de la commission technique quant à l'achat et l'installation d'un dégrilleur automatique à la station de relevage du Muhlbach.

En effet, de nombreuses interventions techniques sur le site ont eu lieu ces derniers mois en raison de la présence de matières volumineuses dans les canalisations (lingettes, serpillères, etc.) qui bouchent les pompes. Le dégrilleur permettrait de pallier ce problème en retenant ces déchets indésirables.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité,

VALIDE la proposition de la commission technique,

CHARGE M. le Maire de procéder à la rédaction d'un cahier des charges en vue de la procédure d'appel public à la concurrence.

8. ELECTIONS DEPARTEMENTALES

Le tableau des permanences au bureau de vote à l'occasion des élections départementales des 22 et 29 mars 2015 a été dressé. Les jeunes électeurs de la commune seront contactés afin de compléter ce tableau.

9. JOURNEE CITOYENNE

M. BESIN Gérard, en charge du projet, expose à l'assemblée le principe de la Journée citoyenne. Il s'agit d'une demi-journée où chaque habitant est invité, sur la base du volontariat, à s'associer à divers travaux de réfection du village (embellissement, plantations, travaux de peinture, petites constructions, etc.). La commune souhaite en effet s'inscrire dans la démarche initiée par Berrwiller afin de proposer aux habitants un réel projet citoyen mêlant à la fois la solidarité, la convivialité, mais aussi et surtout le partage entre les élus, les habitants et les différentes générations.

Cette demi-journée aura lieu le matin du samedi 30 mai 2015. Le rendez-vous sera fixé à la salle polyvalente à 7h45 pour un démarrage des chantiers à 8h00. Une collation sera servie en milieu de matinée puis tous les participants et organisateurs se retrouveront pour partager le repas de midi.

La campagne de communication démarrée en février suit son cours. Les présidents d'associations ont été conviés à une réunion d'information le 11 mars et les commerçants et artisans du village seront quant à eux invités à une réunion le 19 mars. Enfin, une réunion publique aura lieu à la salle polyvalente le 15 avril. En parallèle, un article est paru dans le Ganz'Info du mois de mars afin d'informer les habitants du projet et un second article paraîtra dans l'édition d'avril.

Le bulletin d'inscription sera également téléchargeable sur le site internet de la commune.

Au début du mois de mai et selon les résultats des inscriptions, les projets pourront être finalisés, les équipes de travail seront définies et les organisateurs pourront s'attacher à l'organisation matérielle de la matinée.

Il est rappelé que chaque élu, chaque commerçant, chaque association et tous les habitants du village en général sont cordialement invités à s'associer à cet évènement.

10. LOGEMENT COMMUNAL – 8 RUE D'ENSISHEIM

M. le Maire informe le conseil municipal que les locataires de l'ancienne trésorerie située 8b rue d'Ensisheim ont quitté les lieux fin février. La famille DAVID souhaite vivement reprendre cette location et a fait parvenir son dossier à la mairie.

Vu l'intérêt de cette candidature,

Le conseil municipal, à l'unanimité, **DECIDE** de consentir un bail à usage d'habitation avec la famille DAVID pour une durée initiale de 6 ans, renouvelable par tacite reconduction.

11. MJC – DEMANDE DE TRAVAUX

Par un courrier en date du 7 février 2015, le comité exécutif de la M.J.C. a fait part à M. le Maire d'un problème de sécurité sur le terrain d'implantation de la M.J.C.

En effet, depuis plusieurs mois des délits ont été constatés : porte du sous-sol fracturée, vol de matériel qui y était entreposé, murs tagués, etc. Ces faits ont été signalés à la gendarmerie mais la surveillance est difficile car l'endroit le plus sensible est situé à l'abri de tout regard.

Le comité exécutif de la M.J.C. propose donc l'installation d'une clôture afin d'empêcher l'accès à la descente de cave.

Le conseil municipal donne son accord de principe et charge la commission technique d'étudier la question de façon plus précise afin notamment de définir si la commune participera à l'achat au moyen d'une subvention à la M.J.C. ou en finançant directement les travaux sur le budget de la commune.

12. LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE – FIXATION DES TARIFS DE VAISSELLE

Afin de pouvoir facturer les locataires de la salle polyvalente en cas de dégâts ou de perte de pièces de vaisselle, le conseil municipal, à l'unanimité, **FIXE** les tarifs comme suit :

DESIGNATION	PRIX UNITAIRE
Assiette creuse	5,00 €
Assiette plate	5,00 €
Assiette à dessert	4,00 €
Verre à vin blanc (pied vert haut)	3,00 €
Verre à pied vert (bar)	4,00 €
Verre à pied ballon N°3 bis grand modèle	2,00 €
Verre ordinaire (sans pied)	1,00 €
Coupe à champagne	2,00 €
Tasse	2,00 €
Sous-tasse	2,00 €

DESIGNATION	PRIX UNITAIRE	
	Banquets	Ordinaire
Fourchette	2,00 €	2,00 €
Cuillère à soupe	2,00 €	2,00 €
Cuillère à café	1,00 €	1,00 €
Couteau	3,00 €	3,00 €

13. MATERIEL SAPEURS-POMPIERS 2015

Le chef de corps du CPI de Blodelsheim a fait parvenir à la mairie, comme chaque année, sa demande d'achat de matériels divers pour les sapeurs-pompiers en vue de l'établissement du budget 2015. Parmi les différents matériels souhaités, il est demandé l'achat d'un sac prompt secours à intégrer au nouveau véhicule léger pour un montant estimé à 640 €.

Considérant que cette demande présente un caractère urgent,
 Considérant que le budget de la commune ne sera voté que le 1^{er} avril 2015,

Le conseil municipal, à l'unanimité, **AUTORISE** le CPI de Blodelsheim à procéder à cet achat sans délai.
 La dépense sera imputée à l'article 60632 « *fourniture de petit équipement* » du budget de la commune.

14. DIVERS ET COMMUNIQUES

a) Urbanisme

M. le Maire informe les conseillers des demandes de permis de construire et déclarations préalables déposées en Mairie depuis la dernière réunion :

- permis de construire n° 15 B 0001
- déclarations préalables n° 15 B 0001 à 15 B 0005

b) Location de la chasse

M. le Maire informe le conseil municipal que la deuxième adjudication du lot n°1 de la chasse communale a eu lieu le 26 février 2015. Le lot a été attribué à M. THUET Jacques, locataire sortant, moyennant un loyer annuel de 800 €.

c) Gerplan – sentier botanique

Un groupe de travail sera créé lors de la prochaine commission technique afin de s'attacher à la mise en place du sentier botanique dans le cadre du Gerplan.

d) Expertise de l'ADAUHR à l'Eglise

L'intervention de l'ADAUHR a été sollicitée afin de dresser une expertise sur le système de chauffage et d'isolation actuellement en place à l'église Saint Blaise et éventuellement de proposer des modifications à y apporter. Cette expertise entre dans le cadre de la convention gratuite signée avec cet organisme.

e) Informations de la Communauté de communes « Essor du Rhin »

- **Déchetterie** : l'appel d'offre pour la désignation d'un architecte a été lancé.
- **Hôtel d'entreprise** : le planning du chantier est respecté, les travaux suivent leur cours.

f) Divers

Mme HOMBERT Liliane fait part à l'assemblée du projet de renouvellement de l'aire de jeu de la M.J.C. Des devis ont été sollicités afin d'avoir une idée de l'enveloppe globale qui s'élèverait entre 27.000 et 35.000 €.

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le mercredi 1^{er} avril 2015 à 20h00. Pour ceux qui le souhaitent, rendez-vous est fixé à 19h15 au dépôt d'incendie pour l'inauguration du nouveau véhicule.

Mme INVERNIZZI Corinne informe le conseil que le « before » du Barathon aura lieu à la ferme Claude BRUN le vendredi 24 avril 2015.

M. VOGT Dominique signale que la société Cardia Pulse est intervenue à Blodelsheim en décembre 2014 pour faire le point sur l'état des défibrillateurs en place. Après constatation de défaillances sur celui fixé sur la façade de la mairie, un défibrillateur de remplacement a été mis à disposition gratuitement. Cardia Pulse est à nouveau intervenu début mars pour nous installer un nouvel appareil fonctionnel.

Mme BENSEL Céline informe le conseil que la quête contre le cancer se poursuit cette année et qu'une réunion avec les quêtresses est prévue à cet effet le lundi 16 mars 2015. En 2014 cette quête avait permis de récolter près de 5.000€.

M. WITTIG Emmanuel présente officiellement sa démission du conseil municipal. Conscient que son activité professionnelle l'empêche d'être présent aux réunions du conseil, il souhaite en effet se retirer de cette fonction.

M. SARTORIO Etienne demande quelle a été la nature des travaux effectués par l'entreprise Weiss à la mairie en février. M. le Maire lui répond qu'il s'agit du déplacement de trois prises électriques.

M. SARTORIO Etienne demande si les réunions des commissions pourront être ouvertes à d'autres intervenants, tel que proposé précédemment. Il lui est répondu que selon les sujets traités, un participant extérieur peut être invité dans la mesure où sa présence permettrait d'éclairer les débats.

Mme HOMBERT Liliane fait part d'une demande de Mme SCHMITT Sylvia, directrice du périscolaire, qui sollicite une subvention d'environ 200€, équivalente à l'année dernière, pour l'organisation de la chasse aux œufs prévue le vendredi 3 avril 2015 dans la cour de l'école primaire. Le conseil municipal n'y voit aucune objection.

M. BESIN Gérard fait circuler une fiche d'inscription pour recenser les membres du conseil municipal qui souhaitent participer à la Journée citoyenne du samedi 30 mai 2015.

La séance est levée à 22 h 30.

Blodelsheim, le 26 mars 2015

Le Maire,

François BERINGER

